

## COMMUNIQUÉ

---

### LE MINISTRE PHILIPPE COUILLARD PRESENTE UNE VISION GLOBALE DES SOINS HOSPITALIERS DANS LA REGION DE QUEBEC

QUEBEC, le 2 juillet /CNW Telbec/ - "La mise en valeur de l'excellence et la complémentarité des soins caractériseront la nouvelle organisation des services hospitaliers dans la région de Québec. Nous y gagnerons beaucoup à rassembler l'expertise professionnelle autour de crénos d'expertise propres à chaque établissement. C'est la meilleure façon d'offrir des services médicaux complets et de qualité non seulement à la population de Québec, mais aussi à celle de la région de la Capitale-Nationale et de l'Est du Québec." C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard. Il a précisé que les choix qu'il rendait publics avaient été guidés par une série de consultations réalisées à sa demande auprès des directions d'établissement, du personnel hospitalier et des professionnels de la santé.

#### L'obstétrique

Une première conséquence de cette nouvelle approche en matière d'organisation des services est le regroupement de tous les services d'obstétrique au nouveau Centre mère-enfant du CHUL et à l'Hôpital Saint-François d'Assise. A compter de novembre prochain, il pourra se pratiquer au Centre mère-enfant jusqu'à 3 500 accouchements par année, y compris tous ceux qui sont à risque élevé. De plus, près de 3 000 grossesses seront menées à terme à l'Hôpital Saint-François d'Assise, dans la basse-ville de Québec.

"Je reconnais sans réserve qu'il se fait un travail exceptionnel à la maternité de l'Hôpital du Saint-Sacrement, ce qui témoigne avant tout de la qualité de ses ressources humaines. Mais il fallait prendre une décision, puisque j'ai acquis la certitude que le maintien de trois centres d'accouchement à Québec ne saurait être viable", a déclaré M. Couillard. Une période de transition est prévue pour la fermeture de l'obstétrique de Saint-Sacrement, ainsi que pour le transfert au Centre mère-enfant des grossesses à risque élevé qui étaient suivies à Saint-François d'Assise.

#### Une mission enrichie pour l'Hôpital du Saint-Sacrement

A la faveur de cette réorganisation, l'Hôpital du Saint-Sacrement deviendra un centre majeur de chirurgie ambulatoire (sans hospitalisation) et de chirurgie de court séjour (trois jours ou moins d'hospitalisation). La liste exacte des spécialités couvertes sera définie de concert avec les chefs de file régionaux en chirurgie et en anesthésie. Il pourra notamment s'agir de la chirurgie générale, de la chirurgie du sein, de l'oto-rhino-laryngologie ainsi que des interventions pour la cataracte.

En outre, il est prévu d'établir à Saint-Sacrement une unité de réadaptation fonctionnelle intensive, offrant des services aux personnes ayant subi, par exemple, un accident vasculaire cérébral ou une intervention de nature orthopédique.

Enfin, le départ de la maternité permettra à cet hôpital de procéder à l'expansion de son unité gériatrique de courte durée pour en faire un véritable centre d'excellence à caractère universitaire. Les soins offerts dans ce genre d'unité permettent notamment d'éviter qu'un problème de santé vécu par une personne âgée ne se transforme en incapacité permanente, une préoccupation importante alors que la population est vieillissante.

## Une mission régionale pour chaque établissement

"La résultante des décisions que j'annonce aujourd'hui, c'est que chacun des grands centres hospitaliers de Québec aura dorénavant une mission liée à un certain nombre de spécialités. Les mandats respectifs de chaque hôpital deviendront rapidement de véritables outils de gestion à portée régionale", a expliqué M. Couillard.

Le Centre hospitalier universitaire de Québec, auquel sont rattachés le CHUL, l'Hôpital Saint-François d'Assise et l'Hôtel-Dieu de Québec, sera responsable de tout ce qui touche la santé reproductive des femmes, la périnatalité et la pédiatrie. Le Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, comprenant les pavillons Saint-Sacrement et l'Enfant-Jésus, traitera de l'ensemble des neurosciences et de tout ce qui touche le vieillissement de la population. Enfin, l'Hôpital Laval aura comme missions dominantes la cardiologie et la pneumologie. Dans le domaine du cancer, des mandats à caractère suprarégional, couvrant tout l'Est du Québec, sont confiés à l'Hôpital Laval en oncologie pulmonaire, à l'Hôtel-Dieu de Québec en oncologie orthopédique et gynécologique et à l'Hôpital du Saint-Sacrement en oncologie du sein. Pour chaque établissement, les fonctions supplémentaires déjà existantes complètent ces mandats.

"Les forces de chaque établissement constitueront des centres de référence clairs pour les patients, qui se retrouveront facilement dans la nouvelle organisation", a fait valoir le ministre. La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec a le mandat de mettre en oeuvre cette nouvelle organisation, et elle profitera pour ce faire du soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux.

"Je compte sur la collaboration de l'ensemble des acteurs en cause pour assurer le succès du mouvement qui s'engage. L'expérience vécue à Québec témoigne de notre volonté de prendre en considération les particularités de chaque milieu et de chaque établissement. Partout, nous miserons sur les forces en présence, comme c'est le cas ici, pour établir un équilibre viable entre les différents établissements. Il est acquis que les milieux locaux et régionaux seront largement mis à contribution dans cette démarche de réorganisation des services hospitaliers", a conclu le ministre.